



Paris le 21 octobre 2008

Communiqué de presse

**LE CREDIT AGRICOLE S'ENGAGE, AU PREMIER RANG DES BANQUES FRANCAISES,
EN FAVEUR DU PLAN DE SOUTIEN A L'ECONOMIE**

Le Crédit Agricole se félicite de l'accord signé par les banques avec le gouvernement qui leur permet d'accroître leur capacité à faire des crédits. Les 10,5 milliards d'euros prêtés aux six grandes banques françaises vont leur permettre d'augmenter les crédits à l'économie de plusieurs dizaines de milliards d'euros.

Le Crédit Agricole, première banque française et premier financeur de l'économie, sera au premier rang de ce dispositif de relance de l'économie. Cela va lui permettre d'accroître les volumes de crédit accordés aux particuliers, aux PME, aux PMI, aux professionnels et aux collectivités locales.

L'enveloppe d'emprunt de chaque banque est définie en fonction de son niveau d'engagement dans l'économie. Compte tenu de sa taille, l'enveloppe consacrée au Crédit Agricole est la plus élevée : 3 milliards d'euros.

Les sommes empruntées par les banques auprès de l'Etat relèvent du mécanisme classique des emprunts : les banques verseront à l'Etat des intérêts selon un échéancier prédéfini. Précisons que la rémunération versée à l'Etat pour ces titres sera OAT 5 ans + environ 400 points de base soit de l'ordre de 8% par an.

Précisons également que ce dispositif ne modifie en rien la répartition du capital du Crédit Agricole puisqu'il ne s'agit pas de capital mais d'un emprunt remboursable vis-à-vis de l'Etat.